

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

7 mars 2013

## REFONDATION DE L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 767)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

**AMENDEMENT**

N ° 1067

présenté par  
M. Breton

-----

**ARTICLE 31**

À la fin de l'avant-dernière phrase de l'alinéa 6, substituer aux mots :

« de genre »

les mots :

« entre les hommes et les femmes. ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

La notion « d'égalité de genre » fait aujourd'hui l'objet de controverses, alors que « l'égalité entre les hommes et les femmes » est beaucoup plus intelligible et rassembleuse.